



Comité Economique et Social Européen

## **Aarhus Convention and Nuclear**

### ***Table ronde européenne "Mise en œuvre de la Convention d'Aarhus dans le contexte de la sûreté nucléaire "***

**4 et 5 Décembre 2012, Bruxelles**

**Comité Economique et Social Européen, CESE, Salle VMA 3, 2 rue Van Maerlant, 1040 BRUXELLES**

*Organisée par l'ANCCLI et la Commission Européenne (DG ENER), avec le soutien du Comité Economique et Social Européen (CESE) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)*

**Langues de travail:** Anglais, Français, Allemand

### **Annonce**

*Traduction de l'anglais - 26 Octobre 2012*

### **Contexte de la Table Ronde**

La Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, a été signée en 1998 par la Communauté Européenne, et l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne (UE). Cette même année le Comité des Régions adoptait une résolution sur la sécurité nucléaire et la démocratie locale et régionale. Ces deux textes marquent une reconnaissance politique et juridique forte de l'accès à l'information et de la participation dans le domaine nucléaire.

Plus de dix ans après, de quelle manière ces principes sont-ils mis en œuvre de manière pratique ? C'est l'objet de la démarche "Aarhus Convention and Nuclear" (ACN) d'évaluer cette application et d'identifier dans les différents pays intéressés des voies de progrès au travers de tables rondes européennes et nationales pluralistes associant société civile et décideurs.

Depuis septembre 2009, l'ANCCLI et la Commission Européenne ont ouvert un espace de dialogue européen sur l'application pratique de la convention d'Aarhus dans le domaine nucléaire, en partenariat notamment avec le Forum Européen de l'Energie Nucléaire (ENEF) et le Ministère français de l'Ecologie et du développement durable.

Cet espace est ouvert aux initiatives nationales. Plusieurs tables rondes nationales se sont mises en place dans des Etats membres de l'Union Européenne ainsi qu'en Ukraine.

Des tables rondes européennes sont par ailleurs organisées par la Commission Européenne et l'ANCCLI sur des questions thématiques, en partenariat avec des organisations engagées dans la démarche ACN. La première table ronde européenne s'est tenue en avril 2010 sur le thème de l'Application pratique de la Convention d'Aarhus au domaine de la gestion des déchets radioactifs. La deuxième table ronde a abordé les questions d'accès à l'expertise et de montée en compétence, en janvier 2011. La troisième table ronde, en février 2012, s'est concentrée sur les questions de préparation et de gestion des situations d'urgence et de post-urgence nucléaire.

Les instances de la Convention d'Aarhus aux Nations Unies (UNECE, Genève) sont associées à ces travaux, notamment à travers une coopération avec le groupe de travail de la convention d'Aarhus sur la participation du public.

### ***La sûreté nucléaire, une préoccupation majeure dans le contexte post-Fukushima Nuclear Safety,***

L'accident de Fukushima a suscité partout dans le monde, une prise de conscience accrue de la société concernant les risques potentiellement catastrophiques engendrés par les activités nucléaires, et de l'impérieuse nécessité d'atteindre et de maintenir un niveau élevé de sûreté nucléaire. Les stress tests sur les activités nucléaires européennes ont été développés dans cette perspective.

Il existe à l'heure actuelle un large éventail de positions des institutions publiques et des gouvernements à l'égard du rôle de l'énergie nucléaire. Cependant, la vigilance sur la sécurité nucléaire reste un sujet d'actualité quelle que soit la position de chaque État, y compris dans les pays ayant décidé de s'affranchir progressivement de cette énergie qui auront à entreprendre des activités de démantèlement des installations nucléaires au cours des décennies à venir et devront gérer sur le long terme les déchets radioactifs des activités nucléaires du passé.

La sûreté nucléaire ne signifie pas seulement un engagement élevé des exploitants nucléaires et des autorités de sûreté, mais aussi un engagement effectif de la société civile et une vigilance sociétale dans le suivi des activités de sûreté nucléaire comme indiqué par les termes de la Convention d'Aarhus.

A la suite de l'accident nucléaire de Fukushima, la Commission Européenne et le Groupe des régulateurs européens sur la sûreté nucléaire (ENSREG) se sont entendus le 25 mai 2011 sur la mise en œuvre de tests volontaires de résistance (stress tests) pour les 143 réacteurs nucléaires de l'Union Européenne. Les évaluations ont été conduites par des organismes indépendants des autorités nationales dans le cadre de « peer review ». Les essais ont commencé le 1 Juin 2011. L'expérience des stress tests européens a démontré également la pertinence de la contribution de la société civile à l'amélioration continue et au renforcement de la sûreté des installations nucléaires.

Créer les conditions et donner les moyens aux citoyens de contribuer efficacement à la surveillance des activités nucléaires dans les différents contextes des pays européens est un objectif ambitieux. Il reste un long chemin à parcourir afin de promouvoir et de renforcer le rôle de la société civile dans les pays européens nucléaires.

Le 24 Avril 2012, à la suite de l'accident de Fukushima et du programme de stress tests européens qui a été engagé après cet accident, une réunion s'est tenue à Bruxelles (CESE) impliquant des représentants du Comité économique et social européen (CESE), de l'ENSREG, de la Direction Générale de l'Energie (DG ENER) de la Commission européenne, de l'IRSN et de l'ANCCLI. Lors de cette réunion, les participants se sont entendus sur le principe de l'organisation d'une quatrième table ronde européenne ACN sur la mise en œuvre pratique de la Convention d'Aarhus dans le contexte de la sûreté nucléaire.

## **Objectifs de la Table Ronde Européenne**

La table ronde européenne vise à identifier les problématiques clés pour la mise en œuvre de la convention d'Aarhus dans le contexte de la sûreté nucléaire en Europe. La mise en œuvre de la Convention d'Aarhus sera notamment examinée avec les différentes parties prenantes dans les contextes pertinents en Europe et notamment :

- **Le long du cycle de vie des installations nucléaires** impliquant diverses questions de sûreté nucléaire à différents stades tels que la planification, l'implantation, l'exploitation, la mise en œuvre de changements majeurs durant la vie de l'installation, l'extension de la durée de vie, la fermeture, le démantèlement et la phase de post-fermeture de l'installation. Une attention particulière sera accordée aux aspects transfrontaliers de l'information et de la participation du public en ce qui concerne la sûreté nucléaire (notamment liés à la Convention d'Espoo). Diverses études de cas concernant l'information du public et la participation aux décisions dans le cadre de la sûreté nucléaire le long du cycle de vie des installations seront présentés et évalués (et notamment le cas de la Pologne, de la République tchèque, de la Roumanie, de la France, de la Hongrie et de l'Allemagne).
- **Dans le cadre des tests de résistance (stress tests) de sûreté nucléaire** mis en œuvre aux niveaux nationaux et européen à la suite de l'accident de Fukushima. Des études de cas concernant l'information et la participation du public ainsi que les exercices de stress tests dans les États membres (notamment en Bulgarie, en France et la République slovaque) seront présentés et évalués par les participants.

### **Les résultats attendus de la Table Ronde européenne sont :**

- Une évaluation participative impliquant la société civile et les autres parties prenantes sur les conditions actuelles de mise en œuvre pratique de la Convention d'Aarhus dans le contexte de la sûreté nucléaire (aux différents stades d'expertise et de décision). Les interactions entre le public, les experts, les autorités publiques et les opérateurs seront examinés dans cette perspective.
- Des recommandations visant à renforcer la mise en œuvre la Convention d'Aarhus dans le contexte de la sûreté nucléaire, aux niveaux locaux, nationaux et européen, et notamment en ce qui concerne:
  - Les conditions et les moyens pratiques pour une contribution efficiente de la société civile à la qualité des décisions relatives à la sûreté nucléaire aux différentes étapes du cycle de vie des installations nucléaires.
  - La contribution des diverses autres catégories d'acteurs (experts, régulateurs et opérateurs) afin de soutenir l'information du public et la participation sur le long terme dans le contexte de la sûreté nucléaire.
- Des recommandations relatives à la mise en œuvre pratique de la directive 2009/71/Euratom sur la sûreté des installations nucléaires en matière d'information et de participation du public (et plus particulièrement sur les mises à jour prévues de cette directive concernant la transparence nucléaire).

# **Programme**

**Langues de travail:** Anglais, Français, Allemand

## ***Premier jour, 4 décembre 2012***

**13:30 Accueil**

**14:30 Introduction**

- M. Peter FAROSS, Directeur général adjoint de la Direction Générale de l'Energie, CE
- M. Jean-Claude DELALONDE, Président de l'ANCCLI
- Mme. Ulla SIRKEINEN, Vice-Présidente de la Section Transport, Energie, Infrastructure et Information de la société, CESE
- M. Jacques REPUSSARD, Directeur Général, IRSN

**14:45 Session 1 – Sûreté des installations nucléaires le long du cycle de vie**

- Participation du Groupe d'experts et des citoyens au sein de la procédure de fermeture du site d'entreposage des déchets radioactifs d'ASSE II en Allemagne, Beate KALLENBACH-HERBERT, Öko – Institute
- L'évaluation de l'impact environnemental de l'extension de durée de vie de la centrale nucléaire de Paks en Hongrie, Zsuzsanna KORITAR, Energia Klub
- La mise en œuvre de la Convention d'Aarhus dans le contexte de la construction de la centrale nucléaire biélorusse d'Ostrovets, Tatiana NOVIKOVA, Ecohome

**15:45 Pause Café**

- 16:00**
- L'évaluation de l'impact environnemental des réacteurs 3 & 4 de la centrale de Temelin en République tchèque, Jan HAVERKAMP, Greenpeace
  - Contributions de la société civile à la sûreté nucléaire sur le territoire de Gravelines en France, Coralie PINEAU, Commission Locale d'Information de la centrale nucléaire Gravelines.

**16:40 Discussion**

**17:30 Fin de la première journée**

**18:00 Buffet dînatoire à la Brasserie Van Maerlant, offert par l'ANCCLI**

## **Deuxième jour, 5 décembre 2012**

### **9:30 Session 2 – Stress Tests (Niveaux national et européen)**

- Le cadre réglementaire de la transparence des stress tests européens, Andreas MOLIN, président du Groupe Transparence d'ENSREG
- Les stress tests nucléaires en Europe : une analyse de la transparence et de l'engagement du public, Richard ADAMS, CESE
- L'implication de la société civile au niveau local et national dans les stress tests en France, Ludivine GILLI, IRSN, Michel LAURENT et Charly VARIN, président et directeur des 3 Cli de la Manche

10:30 *Pause café*

- 10:45**
- L'implication du public dans l'exercice des stress tests bulgares, Albena SIMEONOVA, Fondation pour l'Environnement et l'Agriculture
  - Présentation de l'engagement du public dans le cadre des stress tests en République slovaque, Dagmar ZEMANOVA, Autorité de régulation nucléaire, (UJD)
  - Revue de la contribution des ONGs aux procédures de stress tests, Patricia LORENZ, Amis de la Terre Europe

11:45 *Discussion*

13:00 *Déjeuner à la Brasserie Van Maerlant, offert par le CESE*

### **14:30 Session 3 – Mise en œuvre pratique de la Convention d'Aarhus dans le contexte de la sûreté nucléaire : pour aller plus loin**

- Le cadre réglementaire des directives sur la transparence nucléaire, Massimo GARRIBBA, DG ENER
- Interactions entre société civile et experts, les recommandations de la table ronde Française pour l'implication du public dans la sûreté nucléaire, François ROLLINGER – IRSN
- Les travaux du groupe de travail de la Convention d'Aarhus sur la participation du public dans les processus de décision, Philip KEARNEY, président du Groupe de travail sur la Participation du Public de la Convention d'Aarhus
- Les résultats de l'étude PIPNA (étude commanditée par la Commission Européenne) sur les conditions du renforcement de l'information et la participation du public dans le contexte des activités nucléaires, Stéphane BAUDE, Mutadis
- La contribution de la société civile dans le cadrage de la recherche publique dans le domaine nucléaire : défis actuels, Roger GARBIL, DG Recherche
- Accroître la participation de la société civile : l'expérience de REC, Sylvia VAGHI, Centre Régional de l'Environnement

16:00 *Discussion*

### **16:30 Conclusions**

- Andreas MOLIN, ENSREG
- Fiona MARSHALL, Secrétariat de la Convention d'Aarhus (Unece)
- Jean-Jacques DUMONT, ASN
- Jacques REPUSSARD, IRSN
- Pierre-Jean COULON, CESE
- Peter FAROSS, DG ENER
- Jean Claude DELALONDE, ANCCLI

**17:30 Fin de la réunion**